



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2022

**DSDEN : TERRITOIRE DE BELFORT**

**Poste : RASED EPPU Louise Michel à Delle  
F/H**

**Référence: 090 - CCC - 001**

## **Lieu d'exercice :**

0900373S – Ecole Primaire Louise Michel- 2 Rue de la Voinaie 90100 Delle

## **Présentation de la structure :**

Antenne du RASED de la circonscription Belfort 3 couvrant 23 écoles soit 56 classes réparties comme suit : 18 classes de cycle 1, 21 classes de cycle 2 et 17 classes de cycle 3.

Écoles relevant de l'antenne RASED :

EP Delle Louise Michel, EE Montreux-Château, EM Montreux-Château, EE Fosse-magne, EM Fosse-magne, EE Reppe, EM Bethonvilliers, EP Larivière, EE Fontaine, EE Suarce, EE Vellescot, EM Boron, EE Brebotte, EE Grosne, EE Chavanatte, EE Chavanne les Grands, EE Réchésy, EM Joncherey, EE Joncherey, EE Lepuix-Neuf, EE Florimont ; EE Courtelevant, EE Faverois

## **Missions:**

Placé sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de l'inspecteur chargé de la circonscription du premier degré de Belfort 3, l'enseignant spécialisé est amené à intervenir dans plusieurs écoles de la circonscription. Avec les psychologues de l'éducation nationale et les autres enseignants spécialisés, ils constituent, pour la circonscription, un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

Membre du RASED de la circonscription :

- Il participe à l'élaboration du projet de réseau en collaboration avec les autres membres du RASED et en assure la diffusion et la connaissance.

Il contribue à l'élaboration du calendrier de rencontres RASED/IEN, RASED/Directeur et RASED/équipe enseignante (conseils de cycle spécifiques à l'étude de la situation des élèves, choix des jours favorables aux réunions d'équipe éducative et rencontres professionnelles...).

- L'enseignant spécialisé travaillera en concertation avec le Psychologue de l'Éducation Nationale du Secteur et sera mobilisé à chaque réunion du pôle ressources.

- Il peut être amené à travailler en co-intervention avec les enseignants : il intervient dans la classe des enseignants ayant fait une demande d'aide en portant son attention et ses interventions auprès des élèves les plus en difficulté au sein de la classe, autant que faire se peut.

- Il contribue à l'élaboration d'outils (formalisation des procédures de demande d'aides, des modalités de communication aux parents, des missions de chaque membre du RASED et des projets d'aides faisant apparaître le volet spécialisé et le volet des aides mis en place au sein de la classe, ...).

- Il oriente le choix des actions spécialisées en liaison avec le cahier des charges défini par l'inspecteur de circonscription : participation à l'élaboration des projets personnalisés, actions spécifiques de prévention et priorités des aides spécialisées.

En charge des aides à dominante rééducative

- Il agit en relation et en cohérence avec l'équipe de circonscription, les directeurs d'école, les enseignants et les autres membres du RASED.

Il participe, dans la mesure du possible, à l'évaluation des élèves de l'école : passation, codage et analyse des évaluations nationales ; passation de tests spécifiques, planification des actions de remédiation, ...

- Il observe les élèves individuellement ou dans la classe, selon la demande et/ou la nécessité.

- Il présente des suggestions et des propositions d'aide, et participe à l'élaboration de projets d'aide personnalisée,

Il élabore le projet d'aide à dominante rééducative (analyse, objectifs, moyens, durée, évaluation, prise en compte des demandes scolaires des enfants et de leur famille, en référence aux programmes de l'école primaire).

- Il rencontre les parents, si possible.

- Il conduit des actions d'aide à dominante rééducative en petits groupes ou au sein de la classe, et organise leur évaluation.

Il accompagne les élèves en grande difficulté vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et à la progression dans les savoirs et les compétences, en visant toujours un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe ; c'est pourquoi au moins 50% des interventions se dérouleront en co-intervention au sein de la classe.

- Il évalue l'impact de son action et des aides mise en œuvre.

- Il participe aux équipes éducatives dans le respect de la confidentialité.

- Il favorise l'inclusion des enfants handicapés ou malades.

**Compétences et/ou aptitudes attendues**

- Bonne connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel ;
- Capacité à analyser les troubles et leurs répercussions dans les apprentissages ;
- Capacité à mettre en place des pratiques pédagogiques adaptées ;
- Capacité à travailler en équipe et en situation de partenariat.
- Capacité à communiquer et coopérer avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.
- Mobilité : Déplacements à l'échelle du secteur de l'antenne et de la circonscription du premier degré.
- Priorité aux enseignants titulaires d'un CAPPEI (parcours RASED) ou CAPASH (option E)

## **CONTACT :**

Pour toute question sur votre candidature : [jean-noel.cerf@ac-besancon.fr](mailto:jean-noel.cerf@ac-besancon.fr)

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : [BLUME Eric, eric.blume@ac-besancon.fr](mailto:BLUME Eric, eric.blume@ac-besancon.fr)